

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 21 mai 2024

Présents : , MM. , BOKOBZA, PATRIGEON, INACIO, VIMONT, PEDRO GOMES,

Excusés : Mme JONNAIS, MM. HOUANT, COLOMBO, LOUVEL, , GABIER. BARROIS,

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATION FIN DE SAISON

La Commission informe les clubs que sur cette fin de saison, elle reçoit beaucoup de désistements sur des plateaux U6-U9 et d'absence d'équipes sur des Critériums U10-U13. Par conséquent, et afin de ne pas rentrer dans des considérations de hiérarchie de justificatif d'absence, elle a décidé d'appliquer les règles suivantes :

- ✓ Tout désistement sur des plateaux (dont nous rappelons que les participations se font sur inscription par phase) sera considéré comme absence à plateau. Celle-ci sera excusée si la Commission est prévenue au plus tard deux semaines avant. Sans quoi l'absence sera considérée comme non excusée.
- ✓ Concernant les rencontres U10-U13, les équipes seront déclarées « forfait avisé ».

Rappel de l'annexe 2 du Règlement Sportif du D.Y.F.

Absence excusée à plateau : 5€ par équipe

Absence non excusée à plateau : 20€ par équipe

Forfait avisé : 1er : 13€ / 2ème : 21,50€ / 3ème : 26€ + 34€ forfait général

Forfait non avisé : Tout forfait est majoré de 11€

PLATEAUX U7 & U9

PLATEAUX U7

Retrouvez les plateaux jusqu'à la fin de la saison en [cliquant ici](#).

72461504 du 15/06/24 : ISSOU AS

Le club de GUERVILLE ARNOUVILLE AS nous informe qu'il ne pourra participer à ce plateau.

La Commission prend note et déclare le club comme absent excusé.

Amende : 10€ GUERVILLE (2*5€ - Absence excusée à plateau)

72461503 du 15/06/24 : ETANG ST NOM ES

Le club d'YVELINES US nous informe qu'il ne pourra participer à ce plateau.

La Commission prend note et déclare le club comme absent excusé.

Amende : 10€ YVELINES US (2*5€ - Absence excusée à plateau)

TRIEL AC

Le club nous informe ne pas se voir dans les plateaux du 15 juin alors qu'il avait bien réalisé l'inscription.

La Commission prend note et a rectifié les plateaux, car certains étaient manquants.

PLATEAUX U9

Retrouvez les plateaux jusqu'à la fin de la saison en [cliquant ici](#).

92452524 du 25/05/24 : ELANCOURT OSC

Le club nous prévient qu'il ne pourra organiser à un plateau à cette date.

La Commission reste dans l'attente de savoir si & GUYANCOURT ES peut recevoir, VILLEPREUX ne pouvant pas.

92460816 du 08/06/24 : JOUY EN JOSAS AS

Le club nous prévient qu'il ne pourra participer à un plateau à cette date.

La Commission reste dans l'attente de savoir si MONTIGNY LE BX AS peut recevoir.

Amende : 20€ JOUY EN JOSAS (4*5€ - Absence excusée à plateau)

92460806 du 08/06/24 : PORCHEVILLE FC

Le club de GUERVILLE ARNOUVILLE AS nous informe qu'il ne pourra participer à ce plateau.

La Commission prend note et déclare le club comme absent excusé.

Amende : 15€ GUERVILLE (3*5€ - Absence excusée à plateau)

HOUDANAISE REGION / VILLIERS MAHIEU AS

Accord des 2 clubs pour inverser les sites d'accueil entre eux les 25 mai & 8 juin.

Accord de la Commission, merci de prévenir les clubs visiteurs.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les plateaux Espoirs sont consultables sur le site internet ou dans vos Footclubs à la rubrique FAL. Lien vers le site internet : [Cliquez ici](#).

Rappel : le suivi des plateaux espoirs (feuilles plateaux & fiche équipe) s'effectue sur FAL.

08/06/24 : NEAUPHLE PONT. RC 78

Le club nous prévient qu'il ne pourra organiser à un plateau à cette date.

La Commission reste dans l'attente de savoir si POISSY FC & MONTIGNY LE BX AS peuvent recevoir.

PLATEAUX DECOUVERTE FOOT A 8 U9

Les plateaux de la 1ère journée sont disponibles sur FAL (via footclubs).

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

CELLOIS CS

Le club nous fait part d'un évènement municipal sur les Jeux Olympiques mobilisant joueurs & encadrement. Il ne pourra participer aux rencontres U10-U11 des Critériums Départementaux contre LE VESINET FC & LA VESGRE-GAMBAIS.

La Commission prend note et déclare les 4 équipes du CELLOIS CS forfaits avisés. Merci de prévenir les clubs.

27979644 : CELLOIS CS 2 / VESINET SCI 1 : 1er forfait : 13€

27979949 : CELLOIS CS 22 / VESINET SCI 21 : 1er forfait : 13€

27980476 : VESGRE-GAMBAIS 1 / CELLOIS CS 3 : 1er forfait : 13€

27980521 : VESGRE-GAMBAIS 2 / CELLOIS CS 4 : 1er forfait : 13€

ROSNY CSM

Le club nous fait part d'un évènement municipal.. Il ne pourra participer à la rencontre U10.

La Commission prend note et déclare l'équipe de ROSNY CSM forfait avisé.

27979857 : ROSNY CSM 21 / MAISONS LAFFITTE FC 21 : 1er forfait : 13€

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Les plateaux finaux U10 & U11 se sont déroulés ce samedi 18 mai à VERSAILLES, dont nous remercions le club pour son accueil.

A l'issue d'une matinée mêlant défi technique, quizz & rencontres, retrouvez le classement final pour chaque Challenge.

Challenge Départemental U10

1. CONFLANS FC
2. CHATOU AS
3. VERSAILLES 78 FC
4. GUYANCOURT ES

Challenge Régional U11

1. PARIS SG FC (*qualifié pour la Finale Régionale*)
2. VERSAILLES 78 FC (*qualifié pour la Finale Régionale*)
3. POISSY FC
4. MANTOIS 78 FC

Félicitations à toutes les équipes et bonne chance à 2 lauréats Yvelinois, qui se rendront au Mée (77) les 22 juin prochain pour la Finale Régionale U11.

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUM DPTAL

1 équipe du 04/05/24

28023330 : CONFLANS FC 2 / VINSKY FC 1

Pris note du courrier des deux clubs.

Le club de CONFLANS FC n'ayant pas mis tout en œuvre pour proposer une feuille de match informatisée ou papier, la Commission décide, 1er avertissement et 30€ d'amende pour CONFLANS FC selon l'annexe 10 du RS DYF - 1ère non utilisation de la FMI.

Sans distinction du 04/05/24

MUREAUX OFC / BOUGIVAL FOOT

Pris note du courrier de BOUGIVAL expliquant ne pas s'être déplacé aux MUREAUX suite à un appel reçu expliquant que les terrains n'étaient pas disponibles.

La Commission avait demandé des explications au club des MUREAUX, sans réponse de leur part.

Elle constate qu'une feuille de match a été établie pour les 2 rencontres par le club des MUREAUX, précisant, « absence de l'équipe visiteuse ». Nous pouvons donc déduire que le club des MUREAUX OFC attendait celui de BOUGIVAL le jour de la rencontre.

Par conséquent, la Commission décide :

Forfaits non avisés pour les équipes de BOUGIVAL FOOT (24€ 13€ + 11€ par équipe selon l'annexe 2 du RS DYF)

Amende aux MUREAUX OFC (20€ pour non production de rapport demandé).

DECOUVERTE FOOTBALL A 11

La Commission avait prévu 2 date de pratiques découverte Football à 11 spécifiquement pour les équipes U13. Les dates étaient les 18 mai et 8 juin. Finalement la Commission va les modifier et vous propose de vous inscrire pour les dates des 15 & 22 juin. L'inscription est possible en [cliquant ici](#).

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

PLATEAUX U7

Amende après 2 rappels : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 27/04/24

72442706 : FONTENAY ST PERE A.S.

72442720 : LIMAY ALJ 1

72242728 : VELIZY A.S.C. 1

PLATEAUX U9

2ème rappel avant amende

Plateaux du 04/05/24

92450405 BOUGIVAL (ETANG ST NOM / VÉSINET)

924 50415 COIGNIÈRES (ABLIS / CLAYES SOUS BOIS 1)

92450426 VALLÉE (VÉLIZY / ST ARNOULT)

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

1er rappel

Plateaux du 04/05/24

Fiche récapitulative

MANTOIS 78 FC

PLAISIROIS FO

VOISINS FC

MESNIL ST DENIS ASL

VILLENES ORGEVAL FC

Fiche équipe

MANTOIS 78 FC

GUYANCOURT ES

MONTIGNY LE BRETONNEUX AS

PLAISIROIS FO

MONTESSON US

VOISINS FC

CONFLANS FC

MAURECOURT FC

MESNIL ST DENIS ASL

ESP SARTROUVILLE

VELIZY ASC

LES MUREAUX OFC

VILLENES ORGEVAL FC

CARRIÈRES SUR SEINE AS

CARRIÈRES GRÉSILLONS US

ECQUEVILLY EFC

TRAPPES ES

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAU

LIMAY ALJ : 80€ (4x20€ - Annexe 2 RS DYF)

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U10-U11 DTPAL

Amende après 2 rappels : 51,50€

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 27/04/24

28023434 HOUILLES S.O. 1 - LIMAY ALJ 2

28023437 MANTOIS 78 FC 2 - CARRIERES GRESILLONS 1

28059530 9 CARRIERES GRESILLONS 3 - ELANCOURT O.S.C. 4

27980219 MUREAUX O.F.C. LES 5 - FONTENAY ST PERE AS 1

27980274 MUREAUX O.F.C. LES 6 - FONTENAY ST PERE AS 2

27980594 ST CYR AFC 3 - VALLEE 78 F.C. 2

27980596 E. S. GUYANCOURT F. 4 - PLAISIROIS F.O. 4

27979881 VALLEE 78 F.C. 21 - POISSY FC 22

27979910 HOUILLES S.O. 21 - LIMAY ALJ 22

27979969 ENT.USV USPV VFC 22 - PLAISIROIS F.O. 23

27980002 F.C. ACHERES 22 - CROISSY U.S. 22

2ème rappel avant amende

Rencontres du 04/05/24

27979755 SARTROUVILLE ES 2 - BONNIERES FRENEUSE 2

27979783 MARLY LE ROI U.S. 2 - CLAYES SS/BOIS U.S.M 2

28059526 CARRIERES GRESILLONS 3 - FCFF 2

27980133 MEZIERES A.J. 1 - A.S. BUCHELOISE 1

27980178 MEZIERES A.J. 2 - A.S. BUCHELOISE 2

27980469 BOUGIVAL FOOT 1 - ABLIS SUD 78 1

27980514 BOUGIVAL FOOT 2 - ABLIS SUD 78 2

27979840 BONNIERES FRENEUSE 21 - TRAPPES ES 22

27980030 SARTROUVILLE ES 22 - ELANCOURT O.S.C. 23

U12-U13 DTPAL

Amende après 2 rappels : 51,50€

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 27/04/24

27981365 USAF-ASLC 1 - CHESNAY 78 F.C. LE 1

27981393 USAF-ASLC 2 - CHESNAY 78 F.C. LE 2

27981634 ST CYR AFC 2 - CELLOIS CS 2

27980756 LFCM 1 - AUBERGENVILLE F.C 1

28023373 3 AUBERGENVILLE F.C 2 - RAMBOUILLET YVELINES 2

2ème rappel avant amende

Rencontres du 04/05/24

27980953 LIMAY ALJ 22 - GARGENVILLE STADE 21

27981169 RAMBOUILLET YVELINES 22 - CARRIERES S/S US 22

27981245 FONTENAY ST PERE AS 1 - HARDRICOURT US 1

27981273 FONTENAY ST PERE AS 2 - HARDRICOURT US 2

27981299 FCRH VESGRE GAMBAIS 1 - VALLEE 78 F.C. 1

27981327 FCRH VESGRE GAMBAIS 2 - VALLEE 78 F.C. 2

27981357 ABLIS SUD 78 1 - CHESNAY 78 F.C. LE 1

27981385 ABLIS SUD 78 2 - CHESNAY 78 F.C. LE 2

28023330 CONFLANS F.C. 2 - VINSKY FC 1

27980762 LIMAY ALJ 2 - GARGENVILLE STADE 1

28023376 RAMBOUILLET YVELINES 2 - CARRIERES S/SEINE US 2

U10-U11 ESP

Amende aux 2 clubs : 51,50€

La Commission demande le résultat de la rencontre pour le lundi

27 mai sous peine de match perdu par pénalité

Rencontres du 27/04/24

28066160 AUBERGENVILLE F.C 21 - MONTESSON U.S. 21

2ème rappel avant amende

Rencontres du 04/05/24

28066154 LIMAY ALJ 21 - HOUDANAISE REGION FC 21

U12-U13 ESP

2ème rappel avant amende

Rencontres du 04/05/24

28054033 VELIZY ASC 21 - PLAISIROIS F.O. 22

FEUILLES EPREUVES MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au

club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI

Rencontres du 27/04/24

U10

AUBERGENVILLE F.C 21 - MONTESSON U.S. 21

LIMAY ALJ 21 - EPONE U.S.B.S. 21

U11

SARTROUVILLE ES /POISSY FC

TRAPPES ES /CLAYES SOUS BOIS USM

2ème rappel avant amende

Rencontres du 04/05/24

U10

CLAYES SOUS/BOIS USM 21/PLAISIR FO 21

LIMAY ALJ 21/HOUDANAISE REGION FC 21

CROISSY US 21/AUBERGENVILLE FC 21

U11

CHANTELOUP LES V US/SARTROUVILLE ES
MUREAUX OFC/FC ACHERES
CLAYES SBOIS USM/CHATOU AS
VELIZY ASC 1/CROISSY US 1
AUBERGENVILLE FC /NEAUPHLE PONT

U12-U13 ESPOIRS

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI

Rencontres du 27/04/24

U12

LIMAY-CARRIÈRES GRÉSILLONS
PLAISIROIS FO-RAMBOUILLET YVELINES
MARLY LE ROI-PECQ US
TRAPPES ES-NEAUPHLE PONT

2ème rappel avant amende

Rencontres du 04/05/24

U12

FCFF-ELANCOURT
MONTESSON-FOURQUEUX
VILLENES ORGEVAL-POISSY
CARRIÈRES GRÉSILLONS-HOUILLES
MANTOIS-ST GERMAIN
FCRH VESGRE GAMB AIS-RAMBOUILLET
VÉLIZY-PLAISIROIS

U13

VILLENES ORGEVAL RAMBOUILLET
CARRIERS SUR SEINE CONFLANS